

**VŒU PRÉSENTÉ PAR la FSU, le SGEN/CFDT, l'UNSA éducation et la FCPE
au CDEN du 10 JUIN 2013.**

Le CDEN réuni le 10 juin 2013 à Chartres exprime son profond désaccord concernant les 45 suppressions de postes d'AED (assistants d'éducation) dans l'académie Orléans-Tours, programmées pour la rentrée 2013. Pour notre département ce sont 3 postes dans les collèges, 2,5 dans les lycées professionnels, et 3,5 postes dans les lycées technologiques et généraux qui seront supprimés.

Et pourtant, la hausse des effectifs dans les établissements du second degré de notre département est conséquente :

- + 323 collégiens
- + 312 lycéens supplémentaires.

Ces suppressions de postes ne sont donc ni justifiées ni acceptables.

Le CDEN considère que de telles suppressions seraient en contradiction avec les engagements pris et renouvelés par le Président de la République et le Ministre de l'Éducation nationale.

En effet, la *Circulaire de rentrée* du ministre Vincent Peillon prévoit d'augmenter le nombre d'enseignants et de personnels d'éducation dans les établissements durant le quinquennat, et d'assurer "*un climat scolaire serein indispensable au bon déroulement des apprentissages et au bien-être des élèves*".

Dans ce contexte, le CDEN s'adresse au gouvernement pour qu'il n'y ait aucune suppression de postes d'AED, et pour que la hausse des effectifs dans le secondaire de notre département soit accompagnée par la création de postes d'AED supplémentaires.

Vœu adopté par le CDEN

14 pour
7 abstentions
2 non participation au vote